



## Lettre aux Noiséennes et aux Noiséens

A Noisy-le-Sec, le 11 janvier 2016

### **Objet : Tracé du Tramway T1 à Noisy-le-Sec**

Madame, Monsieur,

Le Conseil régional et le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) sont les principaux financeurs et décideurs pour la politique des transports en Ile-de-France. A leurs côtés, interviennent la RATP ou la SNCF, et le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis quand des voiries départementales sont concernées, comme c'est le cas dans notre commune.

Or, le 13 décembre dernier, s'est produite une alternance politique. Désormais, Valérie Pécresse préside le Conseil régional d'Ile-de-France et aussi le STIF.

Lors de sa campagne, elle est venue à Noisy-le-Sec le 21 novembre et s'est rendu compte de la réalité du dossier du T1 par la rue Jean Jaurès : un tracé dangereux pour la Ville, ses commerces, ses habitants, ses écoliers ; sans parler des nuisances induites : problème de l'accès des pompiers, embouteillages, suppression des bus 105 et 545, suppression de 130 places de stationnement...

Valérie Pécresse a bien pris la mesure des énormes difficultés qui découleraient du passage du T1 par la rue Jean Jaurès. **Elle a ainsi pris officiellement position en faveur d'un réexamen du dossier du prolongement du T1.**

Comme je vous l'ai toujours dit, et, malgré la coûteuse campagne de communication de "l'équipe du T1", **rien n'est définitivement joué en ce qui concerne le dossier du T1.** Au contraire, parce que votre Municipalité a tenu bon, a refusé de céder aux pressions de toutes sortes, **nous avons été entendus par la nouvelle Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France.** C'est une chance formidable pour Noisy, pour la défense de notre centre-ville, pour le développement du nouveau quartier ouest de Noisy, mais aussi des quartiers qui ont besoin des bus 105 et 545.

J'ai rencontré récemment mon collègue Stéphane de Paoli, maire de Bobigny et nous sommes tombés entièrement d'accord. Dans les prochains jours, je rencontrerai aussi le nouveau Vice-Président du Conseil régional en charge des transports, avec qui j'ai déjà été en relation, et le Conseiller régional représentant la Seine-Saint-Denis au STIF.

Demain comme hier et aujourd'hui, vous pouvez compter sur moi, sur ma détermination sans faille et celle de toute l'équipe municipale pour défendre, sur le dossier du T1 comme sur tous les sujets, notre belle ville de Noisy-le-Sec.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations

Le Maire de Noisy-le-Sec

**Laurent RIVOIRE**

Toute correspondance doit être envoyée à Monsieur le Maire de Noisy-le-Sec  
Hôtel de Ville - Place du Maréchal-Foch 93134 Noisy-le-Sec Cedex

Tel : 01 49 42 66 00 - Fax : 01 48 43 70 96 - Courriel : [maire@noisyselec.fr](mailto:maire@noisyselec.fr) - Site internet : [www.noisyselec.fr](http://www.noisyselec.fr)

